

Comme le Roi a remis aux Armateurs les droits rapportés dans cette Ordonnance, Sa Maj. pour en dédommager le Duc de Penthièvre, outre ce qu'elle lui accorde, lui fait une pension de 150. mille livres jusqu'à la fin de la guerre.

On comptoit de voir émaner aussi un ordre de la Cour pour faire escadronner les Maréchaussées du Royaume, mais il n'y a gueres d'apparence qu'il ait lieu; car ce ne seroit pas par-là qu'arriveroit une grande augmentation dans les Armées, toutes les Compagnies de ces Maréchaussées n'étant qu'au nombre de trente-une, lesquelles forment 571. Brigades: Et ces Brigades n'ont en tout que 147. Officiers & 1925. Cavaliers, y compris les Exemts, les Brigadiers & les Sous-Brigadiers.

Par un autre ordre le Roi a dessein de prendre tous les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, à l'exception de huit; ce qui augmenteroit ses Flottes de quatre Vaisseaux percés pour 70. canons, de six percés pour 60. canons, de quatre qui le sont pour 20. à 25. canons, sans plusieurs autres Bâtimens. Mais la Compagnie des Indes ayant offert à Sa Maj. de grosses sommes pour être exempt de lâcher ses Vaisseaux, dont elle a représenté qu'elle avoit un extrême besoin; ceci n'a servi qu'à faire diminuer le nombre qu'elle fournira. Cette Compagnie a aussi proposé au Conseil de prendre les Fermes générales, & de les porter à cent & un millions, au lieu de 91. qu'on en paye à présent, ce qui produiroit dix millions d'augmentation. Les Fermiers Généraux demandent d'être préférés, ayant offert la même augmen-
tation,

III.
*Ressource
dans la
Compagnie
des Indes
& les Fer-
miers Gé-
néraux.*